

Image not found or type unknown



Vente maison et plus value

Par **rehad**, le **05/01/2015** à **11:20**

Bonjour,rnrnJe suis propriétaire d'une maison que je veux vendre et qui est actuellement louée, car trop loin de mon lieu de travail ,je souhaite en faire un réemploi pour ma résidence principale.rnrnSi je vends cette maison dois je payer une plus value , sachant que je l'ai achetée en 2006.rnrnMerci pour votre aide rnrnrnREHAD

Par **moisse**, le **05/01/2015** à **17:10**

OuirnLe notaire retiendra la somme sur le prix de vente.rnVous avez intérêt à attendre la fin du bail et de donner congé à votre locataire pour vente (6 mois minimum avant échéance du bail) en lui indiquant droit de préemption et prix de vente.rnEn effet il est difficile de vendre une maison occupée.